

# CHAMPIONNAT « MATCHPLAY » DE HAUTE-SAVOIE 2024

## PREAMBULE

### LE CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL DE GOLF MATCHPLAY par EQUIPE DE HAUTE-SAVOIE

pour l'année 2024,

ne pourra avoir lieu qu'en application des mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de covid-19 décidées par le gouvernement et les instances sanitaires.

Tous les participants devront être en conformité avec les obligations sanitaires et médicales tant gouvernementales que fédérales

(certificat médical de non-contre-indication à la pratique du golf)

# CHAMPIONNAT « MATCHPLAY » DE HAUTE-SAVOIE 2024

## 1- Préambule

Le Comité Départemental de Golf de la Haute Savoie organise le Championnat Interclubs Match-Play de Haute-Savoie.

## 2- Conditions de participation

### 2.1- Pour les Clubs

- Seuls les Clubs adhérents à la FFGolf et au Comité Départemental de Golf 74 avec terrains répondant aux critères d'homologation, peuvent recevoir sur leur parcours, et de ce fait accorder la réciprocité d'invitation gratuite au club visiteur.
- **En cas d'inscription de club dont le terrain n'est pas homologué, et ne pouvant donc pas recevoir sur son parcours, il sera demandé à ce club une participation de 65 euros par joueur à chaque rencontre.**
- **Un club peut inscrire 2 équipes**, dans ce cas-là,  
  - un joueur ne pourra pas changer d'équipe au cours de l'année** (saison régulière et finale). Exemple : Un joueur ayant joué une rencontre avec l'équipe N° 1 ne pourra pas ensuite jouer avec l'équipe N° 2. Et vice versa.
  - Les 2 équipes du même club devront faire **leur match de saison régulière avant le 15 juillet 2024**, pour respecter l'équilibre du championnat.

### 2.2- Pour les équipiers

#### Chaque équipier doit :

- Être membre et licencié de l'Association Sportive du Club qu'il représente,
- Être à jour de son certificat médical, enregistré auprès de la FFG, au plus tard la veille de la rencontre qu'il doit disputer,
- L'index pris en compte est celui figurant dans RMS à la date de la rencontre,
- Handicap 24 ou ramené à 24 si au-dessus.

## 3- Engagement

- L'inscription des équipes doit être réalisée **avant le 1er Mars 2024** en remplissant le formulaire ci-dessous,
- Le droit d'inscription par équipe est de 200€ (par virement ou chèque libellé à l'ordre du CD74 et envoyé au moment de l'inscription) qui sera **remboursé en cas d'annulation totale de la finale pour cause sanitaire ou autre impératif.**
- Le capitaine de chaque équipe (ou son représentant) se présente le jour de chaque rencontre avec la liste des 6 joueurs (répondants aux critères de participation) avec leur index à jour.

# CHAMPIONNAT « MATCHPLAY » DE HAUTE-SAVOIE 2024

## 4- Formules de jeu : MATCHPLAY

### 4.1 - Phase Préliminaire (saison régulière)

Jusqu'à 8 équipes, la phase préliminaire du Championnat se déroulera en 1 Poule.  
Au-delà de 8 équipes, la phase préliminaire se déroulera en 2 Poules (poule 1 et poule 2)

Les équipes se rencontrent entre le 15/6 et le 30/09 en matchs « aller simple » (comme les 6 nations au rugby : 1 année sur 2 à domicile, Inversion l'année suivante toujours sur 18 trous (1x 18 ou 2x 9).

Le premier départ de chaque rencontre devrait avoir lieu à 9H00.

Si une date ou les horaires de jeu devaient être modifiés, ils pourraient l'être en accord des deux capitaines (la rencontre devra néanmoins être jouée avant le tour suivant).

Le Club qui reçoit invite le Club visiteur pour les green-fees et les déjeuners, sauf cas spéciaux pour les clubs n'ayant pas de parcours homologué (voir ci-dessus).

A l'issue de chaque rencontre, le Capitaine jouant à domicile devra transmettre les résultats et une photo des équipes le jour même afin que résultats et photos puissent être publiés sur Facebook et le site internet du CD Golf 74.

**Il est souhaité que les équipes aient une uniformité de tenue (polos ou pulls).**

### Equipes de 6 joueurs :

Chaque capitaine fournit le matin même la composition des doubles de son équipe

#### **- 3 doubles en SHAMBLE à 2**

*(équipe de 2, chacun drive, on choisit la meilleure balle, puis chaque joueur poursuit en 4 balles meilleure balle)*

Le handicap de chaque équipe est égal à la **somme arrondie à l'entier le plus proche**, (si #,5, arrondi à l'entier supérieur) **de 60% de l'index du meilleur joueur et 40% de l'index de l'autre joueur**

(arrondi à l'entier le plus proche (si "#,5" arrondi à l'entier supérieur))

#### **Coups rendus en shamble à 2 :**

$\frac{3}{4}$  de la différence de handicap, arrondi à l'entier le plus proche.

Le maximum de coups rendus sera de 5, quel que soit la différence d'index entre les 2 équipes.

Attribution des points par double de chaque match :

Victoire	Victoire	3 points
Match nul	Match nul	1 points chacune
Défaite	Défaite	0 point

- moins 1 point en cas de forfait (par joueur forfait) -

### **Résultats « EQUIPE » du MATCH pour CLASSEMENT GENERAL de saison régulière :**

<b>Victoire</b>	<b>Victoire</b>	<b>6 points</b>
<b>Match nul</b>	<b>Match nul</b>	<b>2 points chacune</b>
<b>Défaite</b>	<b>Défaite</b>	<b>0 point</b>

# CHAMPIONNAT « MATCHPLAY » DE HAUTE-SAVOIE 2024

## 4.2- PHASE FINALE (2 jours)

6 joueurs par club (peuvent changer sur les 2 jours).

**Pour pouvoir participer à la finale, les joueurs devront avoir joué au minimum un match de saison régulière, faute de quoi l'équipe se verra pénaliser sur son score général de 2 points par joueur ajouté.**

**L'index du ou des joueurs ajoutés ne pourra être meilleur que l'index du moins fort de l'équipe, sous peine de 4 points de pénalité par joueur concerné.**

### 4.2.1- Terrain

- La finale se déroulera en 2 journées sur un parcours désigné par le comité d'organisation dans un rayon de 150 km par rapport à Annecy (entre le 18 et le 23 octobre -à définir avec le golf hôte-)
- Les 2 jours de finale auront lieu sur le même golf.
- Un forfait couvrant 2 green-fees, le repas du 1er soir et le repas du 2ème jour à midi devra être réglé par chaque Club par virement de préférence ou chèque libellé à l'ordre du CD74 et envoyé avant le 30 septembre (env. 150 à 200 euros par joueur).
- L'organisation et le paiement des autres repas et de l'hébergement sont à la charge de chaque Club.

### 4.2.2 Formules de jeu

Toutes les parties se jouent en **DOUBLE le 1er jour :**

**SHAMBLE à 2, meilleure balle, en net, départs à partir de 11h.30 – 12 h.00**

**Victoire : 3 points      match nul : 1 point à chaque équipe      défaite : 0 points**

**Coups rendus en shamble à 2 :**

**comme en saison régulière**

**la somme de 60% de l'index du meilleur joueur et 40% de l'index de l'autre joueur**

(arrondi à l'entier le plus proche (si "#,5" arrondi à l'entier supérieur))

Attribution de points identique à la saison régulière pour les doubles.

Chaque club définit lui-même la composition de ses 3 équipes de double avant le tirage au sort.

Tirage au sort des duels (un club ne pourra pas rencontrer le même club plus de 2 fois lors du tirage au sort).

**Si moins de 8 équipes, avec 1 poule en saison régulière :**

Un classement provisoire est fait le soir du 1<sup>er</sup> jour en additionnant les points :

saison régulière + points du 1<sup>er</sup> jour de finale

Toutes les parties se jouent en **SIMPLE le 2<sup>ème</sup> jour : MATCH-PLAY en NET - SHOTGUN**

**Les matchs sont définis en fonction du classement au soir du 1<sup>er</sup> jour de Finale.**

**L'équipe 1<sup>ère</sup> rencontrera l'équipe 2<sup>ème</sup>, les autres équipes se rencontrent toutes ensemble, en fonction des index des joueurs de ces équipes.**

**Coups rendus :**

**$\frac{3}{4}$  de la différence d'index (arrondi à l'entier le plus proche, si "#,5" arrondi à l'entier supérieur).**

**Attribution des points pour les simples en Finale :**

**Victoire : 2 points      Match nul : 1 point chacun      défaite 0 point**

**Le CLASSEMENT GENERAL EST EFFECTUE par ADDITION DES POINTS DE SAISON REGULIERE additionnés aux POINT DE LA FINALE. (cf TABLEAU ci-joint ATTRIBUTION DES POINTS page 7)**

**RÉSULTAT FINAL (vers 14h.30 – 15h.00) après le repas.**



# CHAMPIONNAT « MATCHPLAY » DE HAUTE-SAVOIE 2024

## Si plus de 8 équipes, 2 poules de saison régulière (poule 1, poule 2)

Saison régulière identique pour les 2 poules

### Finale :

Sans reprise des points accumulés en saison régulière.

Mêmes formules que pour 1 seule poule, mais matchs :

1<sup>ère</sup>-2<sup>ème</sup> Place : 1er Poule 1 vs 1er Poule 2 (Vainqueur « Champion de Haute-Savoie »)

3<sup>ème</sup> - 4<sup>ème</sup> Place : 2<sup>ème</sup> Poule 1 vs 2<sup>ème</sup> Poule 2 ( 3<sup>ème</sup> de Hte-Savoie)

Les autres équipes, ne pouvant accéder au podium, se rencontrent entre elles.

## 5- Trophées

- Un trophée récompensera le Club vainqueur
- Un trophée récompensera la dame ayant marqué le plus de points au cours de toute la saison
- Un trophée récompensera l'homme ayant marqué le plus de points au cours de toute la saison

## COMITE D'EPREUVE

COMITE DEPARTEMENTAL	BAUD Vital
	DUMAS Catherine
Club Hôte de l'étape	1 Représentant
Communication	BAUD Vital – DUMAS Catherine –



# CHAMPIONNAT « MATCHPLAY » DE HAUTE-SAVOIE 2024

## FORMULAIRE D'INSCRIPTION de votre CLUB

 Nom du Club : \_\_\_\_\_


 N° FFG \_\_\_\_\_

 Responsable d'équipe \_\_\_\_\_

 @email du capitaine \_\_\_\_\_

 Téléphone du capitaine \_\_\_\_\_

 @Email du club \_\_\_\_\_

 Téléphone du Club \_\_\_\_\_

Bulletin à retourner **avant le 1er mars 2024** suivi de préférence d'un virement ou d'un chèque  
de 200 euros,

par @mail : [chptmatchplay@cdgolf74.com](mailto:chptmatchplay@cdgolf74.com)



# 2024

## CHAMPIONNAT MATCHPLAY Comité Départemental 74

### Attribution des points

SAISON REGULIERE	
Résultat de la rencontre	EQUIPE
Vainqueur	6
Match nul	2
Défaite	0

FINALE		
pour chaque match		
DOUBLE	Vainqueur	3
DOUBLE	Match Nul	1
DOUBLE	Défaite	0
SIMPLE	Vainqueur Simple	2
SIMPLE	Match Nul	1
SIMPLE	Défaite	0

## RESULTAT FINAL DE L'ANNEE

Total des points obtenus en saison régulière

+

TOTAL des points obtenus en FINALE